

Réf: Dossier N° 077830

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FANTASTIK FOOD INDUSTRY »

Siège social Abidjan, Yopougon, NON LOIN DU COLLEGE MAMIE
ADJOUA , Lot 1166, Ilot 98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FANTASTIK FOOD INDUSTRY »

Objet : ACHAT, STOCKAGE, TRANSFORMATION ET
COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES
- IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NON LOIN DU COLLEGE MAMIE ADJOUA , Lot 1166, Ilot 98

Dirigeant(s) : M JOMAA MOHAMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01148 du 21/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06761/GTCA/RC/2022 du 21/02/2022

